



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

projets de loi

Question écrite n° 88360

## Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur la coordination entre différents projets de loi. Alors que le thème de l'*open data* et la transcription de la nouvelle directive « PSI » (*public sector information*) devait faire l'objet d'un chapitre dédié dans le projet de loi relatif au numérique, le Conseil des ministres a adopté le 29 juillet 2015 un projet de loi relatif à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public, ayant précisément le même objet. S'interrogeant sur la stratégie du Gouvernement face à un tel découpage des projets de loi dans un calendrier pourtant favorable au regroupement, il souhaite connaître les raisons pour lesquelles un texte spécifique a été déposé.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88360

**Rubrique :** Parlement

**Ministère interrogé :** Numérique

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 septembre 2015](#), page 6964

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)